

VERS UN MARCHÉ AFRICAIN INTERDEPENDANT: Absence d'audace des dirigeants africains

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO,
Directeur du Groupe de réflexion, d'action et d'influence « Afrology »
14 juin 2011¹

En mars 2011, tous les responsables des communautés économiques régionales africaines se sont retrouvés pour faire le point sur les avancées de l'Afrique vers son intégration sous-régionale et continentale². Le moins que l'on puisse dire est que la liste des contraintes (voir encadré 1) est plus longue que la liste des réalisations qui se font au profit des populations. Les mea-culpa étaient absents car personne ne veut reconnaître que l'absence de volonté et parfois la priorité donnée aux intérêts des pays riches ou des transnationales de moins en moins éthiques prennent le dessus sur les priorités d'intégration régionale en Afrique.

1. Unité ou Interdépendance africaine ?

En réalité, cette intégration régionale se réalise mais selon des modalités complexes qui tendent à amener aux constats que les intérêts des non-Africains sont souvent les mieux défendus. Des nombreux dirigeants africains y contribuent et feignent de croire que le Peuple peut se laisser berner par une lenteur presque institutionnalisée du processus d'intégration. Oui, l'intégration africaine n'avance pas vite et les dates sont de plus en plus repoussées dans le temps. C'est ainsi que la zone de libre-échange ne deviendrait opérationnelle que vers 2017, l'Union douanière devrait voir le jour vers 2019, le marché commun est prévu vers 2023 avec une monnaie commune autour de 2021 ou plus tard encore (voir encadrés 2 et 3).

A force de rêver d'un marché et d'une monnaie uniques, les dirigeants africains confondent le concept d'unité africaine avec celui d'interdépendance africaine³. Avec un refus téléguidé de réfléchir en profondeur sur le concept qui devra conduire l'Afrique vers l'unité, les dirigeants africains en arrivent à décider de l'intégration régionale entre eux, oubliant collectivement les intérêts des peuples, même si ici et là certains sont plus conscients que d'autres pour mettre les populations au centre de l'intégration régionale.

Le vrai problème est que derrière ce refus d'analyse sur les concepts ou plutôt l'utilisation du concept d'unité ou de marché unique comme concept sans alternative, les dirigeants africains semblent privilégier la notion de dépendance, les rapports créant la sujétion et la subordination, étouffant ainsi les initiatives venant des peuples. La sujétion est autant vis-à-vis des pays riches et leurs entreprises multinationales que la volonté d'étouffer les initiatives africaines notamment celles de la Diaspora africaine.

L'interdépendance au contraire rappelle les lois de la dépendance mutuelle où assistance et solidarité mutuelle, complémentarité, interaction et mutualité peuvent faire bon ménage. En refusant

l'interdépendance africaine comme concept, l'intégration africaine conçue par les dirigeants africains fait l'impasse sur les interactions positives et humaines qui transforment la dépendance en interdépendance, c'est-à-dire que les uns dépendent des autres pour exister... et de fait ne cherchent plus à dominer mais à collaborer. La palabre africaine intelligente permet d'ailleurs d'atteindre ce résultat sans heurts, ni guerre ou agression intéressée.

2. Intégration régionale avec et pour le Peuple africain

En réalité, l'intégration africaine reste malgré tout dictée par l'Agenda de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui prône une libéralisation tous azimuts, tant pis pour les peuples africains, tant pis pour les pauvres.

Mais l'interdépendance au plan économique permet aussi de mieux prendre conscience que la décision des uns a des conséquences sur les autres économies... et donc l'actuelle approche des dirigeants africains relevant de l'inter-indépendance, c'est-à-dire que chacun se préoccupe peu des conséquences de ses actes et décisions sur le pays ou peuple voisin. Mais chacun préfère donner la priorité aux intérêts étrangers dès lors qu'à court terme, l'Etat ou parfois les individus, croient y trouver un avantage immédiat. C'est donc cette erreur sur les concepts qui fonde les retards importants dans la réalisation de l'intégration des peuples et au-delà de l'intégration de l'économie africaine, censée conduire au bien-être des Africains. Malheureusement, avec la puissance de la propagande informationnelle, les medias d'Etat africains finissent par faire croire aux populations que le seul fait d'avoir une sorte de feuille de route, que rappellent le Traité d'Abuja⁴ et divers plans régionaux d'intégration, suffit pour que l'intégration régionale devienne une réalité. La feuille de route n'est pas une panacée. Elle doit émerger des besoins et préoccupations des peuples africains et non des intérêts parfois divergents des chefs d'Etat africains quand il ne s'agit pas tout simplement de la priorité donnée par les chefs d'Etat africains aux intérêts des puissances étrangères, privées comme publiques.

C'est se tromper profondément que de croire que les politiques de libéralisation, de dérégulation et d'ouverture économique sont des solutions dans l'immédiat pour l'Afrique. Ces mesures ne peuvent que se faire graduellement. Les échanges de biens et services entre pays africains et pays non-africains, entre pays africains entre eux, supposent d'abord que les dirigeants africains soient sérieux et mettent en œuvre l'initiative pour le renforcement des capacités productives adoptée à l'unanimité au sommet de l'Union africaine de juillet 2004. Il s'agit de se concentrer sur le processus de production, de faciliter l'accès au crédit et renforcer la mise à disposition de l'énergie et des infrastructures afin de faciliter la création d'emplois et de valeurs ajoutées en Afrique. L'amnésie collective de trop nombreux chefs d'Etat africains et l'amélioration des prix des matières premières non transformées doublées des annulations de dette ont ouvert une nouvelle possibilité d'endettement des Etats africains. Cette conjonction de facteurs a conduit à faire oublier l'urgence et l'impératif du développement industriel au profit des populations africaines avec en filigrane la distribution de pouvoir d'achat à partir des biens et services africains. A force de croire que l'investissement étranger direct va résoudre le problème, les dirigeants africains oublient de poser les bases de l'éducation, de la santé de l'infrastructure, de l'environnement des affaires pour faciliter la vie des entrepreneurs africains convaincus de rendre

service aux populations. Cette économie de la proximité semble complètement oubliée et mériterait de retrouver une certaine noblesse compte tenu de l'impact positif important que cela peut avoir dans la réorientation des stratégies africaines vers la satisfaction en priorité des intérêts des Africains.

Il faut donc revoir les interdépendances des objectifs en fondant une nouvelle forme de prise de décision stratégique fondée sur l'interdépendance stratégique. Ce n'est qu'à ce prix que l'unité économique, sociale et culture des peuples africains pourra retrouver des chances de profiter à tous les Africains et non seulement à ceux qui oublient de regarder d'où ils viennent en se prenant pour les "en-haut d'en haut".

Il n'y a pas de salut pour l'Afrique sans libérer le potentiel de la transformation agricole en minimisant les pertes post-récoltes grâce l'infrastructure au service des populations. Entre la production agricole en zone rurale et la mise sur marché dans les grands centres africains, on constate un coût exorbitant de la transaction, ce qui parfois relève de l'arnaque qui prolifère dans une ambiance générale d'impunité.

Il va de soi que l'accès à l'énergie et au crédit ne peut que servir d'effet de levier. Pour ce faire il faut redonner la priorité à l'entrepreneuriat en Afrique, tant dans la formation, le retour sur des projets et un imaginaire qui redonne la place qui se doit à la couverture des coûts au minimum, à la rentabilité et à la redistribution intelligente aux populations de préférence. Bref, l'intégration régionale doit aller vers la création d'un marché interdépendant africain. Mais encore faut-il que les dirigeants africains fassent preuve d'un peu plus d'audace et de démocratie économique en laissant ceux qui ne font pas partie de leur réseaux ou clientèle pour développer le continent sans les obstructions et pesanteurs non constructives.

3. Entre rupture et audace, il y a le retour de la « confiance »

L'audace consisterait à par exemple à organiser des groupes de pressions de défense des intérêts des producteurs et consommateurs locaux des matières premières africaines en commençant par les produits aussi populaires que la banane plantain, l'igname, le manioc en attendant les grands produits comme le café, le cacao ou le thé ainsi que tous les fruits ou produits maraichers. C'est en régulant sur la base de règles communes et connues d'avance que le potentiel des Africains pourra se libérer pleinement. Car sans une marge de manœuvre économique, l'intégration africaine restera le sujet privilégié des sommets africains qui finiront par repousser les dates de réalisation du marché commun à l'an 2223 au lieu des 2023 prévus.

La question fondamentale de la rupture de confiance entre le peuple-citoyen et les dirigeants africains reste d'actualité : "L'union africaine freine-t-elle l'unité des Africains ?"⁵ L'intégration régionale basée sur le concept alternatif qu'est l'interdépendance africaine pourrait permettre une renaissance effective de la protection du bien commun et la transformation des matières premières dans les sous-régions d'abord, demain sur l'ensemble du continent. YEA.

Annexes :

Encadré 1 : Quelques exemples sur la réalité de la situation et les défis :

1. Les faibles ou l'absence de capacités productives (alors que l'Union africaine a déjà approuvé depuis 2004 l'initiative pour le renforcement des capacités productives)
2. L'infrastructure régionale reste inadéquate notamment en termes de réseaux de circulation (route, chemin de fer, eau et air)... plus de 30% de pertes après récoltes
3. L'augmentation des tracasseries aux frontières au point où les coûts du transit lors de l'exportation peuvent monter jusqu'à 48% et 56% au Swaziland et Malawi.
4. Accès à la bande passante internet ou le haut débit en télécommunication
5. Le problème foncier et l'accès à la terre au profit des non-Africains ou des « en-haut d'en haut ».

Encadré 2 : Principales étapes indispensables pour l'unité économique de l'Afrique

1. Renforcement du cadre institutionnel
2. Eliminer les barrières tarifaires et non tarifaires et harmoniser les droits de douane
3. Zone de libre-échange opérationnelle d'ici 2017
4. Union douanière pour 2019
5. Etablir un marché commun d'ici 2023
6. Politique commune dans les secteurs suivants: agriculture, transports, communication, industrie, énergie, recherche scientifique, politiques monétaires, financière et fiscales
7. Libre circulation des biens, des personnes (droit de résidence et d'établissement)
8. Identifier des ressources propres (solde commercial actuellement déficitaire)
9. Union économique et monétaire continentale :
 - Marché commun renforcé
 - Création d'un marché intérieur unique
 - Fond monétaire africain
 - Banque centrale africaine
 - Monnaie africaine unique
 - Parlement panafricain et élection au niveau continental au suffrage universel en 2028.

Encadré 3 : Actions en cours mais prenant du retard

1. Rationaliser les Communautés économiques régionales
2. Programme minimum d'intégration (PMI) 2009-2011 mais il faut aussi un mécanisme de convergence entre les CER.

¹ Emission Africa numéro 1 (www.africa1.com) - Le Journal des Auditeurs (JDA) avec Eugénie Diécky du 14 juin 2011 de 13h 30 à 14h00.

² Union africaine. 2011. Etat de l'intégration en Afrique : Evolution et initiatives récentes, dif • cultés rencontrées et perspectives, Les notes d'OVIDA, note de synthèse numéro 10 "Etats des lieux de l'intégration régionale en Afrique", voir <<http://www.scribd.com/doc/53134255/Etat-des-lieux-de-l%E2%80%99integration-regionale-en-Afrique>> accédé le 14 juin 2011.

³ Yves Ekoué Amaïzo, De la dépendance à l'interdépendance. Mondialisation et marginalisation. Edition l'Harmattan, Paris, 1998, 432 pages et 32 euros.

⁴ Le traité d'Abuja créant la Communauté Economique Africaine (C.E.A.) fut signé en 1991 et comprend, entre autres, dans ses objectifs la création d'un marché commun africain.

⁵ Yves Ekoué Amaïzo (sous la direction), L'Union africaine freine-t-elle l'unité des Africains ? Retrouver la confiance entre les dirigeants et le peuple-citoyen ?, avec une préface d' Aminata Traoré, collection "interdépendance africaine", édition Menaibuc, Paris, 2005 (voir www.menaibuc.com)